

ST-JUSTIN,

Jeudi,

4 oct. 1934.

Vol. XIII,

No. 49

Rédigé en
collaboration

L'Écho de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00

E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-
ministration:

St-Justin,
co. Maskinongé.

ACCORD

Le voyage que fait présentement l'honorable Premier Ministre du Canada à Paris n'aura pas été inutile, n'eût-il pour résultat que de faire reviser le traité franco-canadien dont la passation date de 1933. Les négociations qu'avaient entreprises M. Bennett ont abouti à d'heureux résultats la semaine dernière qui consistent dans l'extension des concessions tarifaires entre le Canada et la France, lesquelles concessions amèneront, présume-t-on, une plus grande intensité dans les échanges commerciaux.

Le gouvernement de la république française a décidé d'appliquer un tarif minimum à plusieurs articles de production canadienne et, chose plus importante encore elle lève un droit d'accise spécial de 6 pour cent attaché à tout produit manufacturé chez nous, et de 4 pour cent sur tout produit partiellement manufacturé ici, en plus de la suppression d'une surtaxe de 11 pour cent applicable aux importations du ou des pays dont la monnaie est dépréciée.

En face de ces concessions appréciables, le mentor canadien n'a pas voulu être en reste avec la France à laquelle il a aussitôt fait des conditions fort avantageuses pour rendre le traité équitable. Il a donc sectionné le tarif appliqué aux importations de vins français et accordé ainsi un taux préférentiel sensiblement réduit. La diminution touchera aussi un certain nombre d'articles ouvrés.

En marge du nouvel accord, on peut voir par ailleurs que les producteurs de blés canadiens y trouveront eux aussi leur profit puisque la France réduit le droit d'entrée de \$2.94 qu'il était à \$1.47 par boisseau. Cette législation devrait donc ouvrir des marchés nouveaux à l'excédent de notre production bien que les accords avec les autres pays semblent suffire amplement à toutes les demandes faites sur les marchés français. De toute façon on en attend beaucoup de bien. Evidemment, nous devons attendre la mise en pratique de ce nouveau système; c'est qui dira si nos espoirs sont logiques ou non.

Quant à la venue des vins de France en notre pays en plus grande quantité, on prétend qu'elle sera profitable aux deux parties, c'est à dire aux commerçants d'outre-mer d'abord qui se réjouissent de ce fait parce qu'ils auront cent pour cent plus chances d'écouler leur restant souvent sur les bras, faute de débouchés. Ceci mettra un terme à leurs difficultés. Aussi, en abaissant le prix du vin on permettra d'en généraliser l'usage. Si la consommation ne dépasse pas d'emblée celle des spiritueux, il faut en chercher la cause dans la présence des tarifs excessifs que les gouvernements ont jusqu'ici maintenus probablement pour que le consommateur use davantage des boissons fortes.

Le traité de 1933 a donné de bons résultats; pourquoi une extension de ce même accord n'aurait-elle pas encore pour nous son côté avantageux? Il y a tout lieu de croire que le geste profitera. Espérons.

Georges BONIN.

JACQUES de CHAMBLY

Commandant de la Rivière du Loup (en haut)

Jacques de Chamblay qui avait élevé le fort St-Louis à Chamblay, en devint gouverneur: "Je lui ai donné, écrit le gouverneur de Frontenac, le commandement de toutes les habitations depuis la Rivière du Loup à celle de Saint-François jusqu'au Long-Sault, à l'exception de l'île de Montréal qui à son Gouverneur particulier, parce que je ne connais que lui qui soit capable d'arrêter les courreurs des bois. Recommandable par les longs services qu'il a rendus, il ne l'est pas moins par le soin qu'il a pris d'accueillir l'habitation qu'on lui a donnée au fort St-Louis, et qui est, à ce qu'on dit, la plus jolie de tout le pays. (1)

M. de Chamblay fut nommé commandant en 1672, combien de temps fut-il en charge de ce poste? Probablement jusqu'en 1676. On voit par le contrat de mariage de Jacques Passart sieur de la Bretonnière, fait le 22 janvier 1676, par le notaire Adhémar, qu'il est commandant de la rivière Manereuille et qu'il y demeure. (2)

Ce Jacques Passart semble avoir demeuré à la Rivière Manereuille (Rivière du Loup) jusqu'en 1687. Fut-il commandant, durant son séjour, en ce lieu, de 1676 à 1687? Quelques chercheurs pourraient-ils nous renseigner?

DuVern.

(1) Lettre de Frontenac au ministre Colbert, 13 novembre 1673, Rapport de l'archiviste de Québec, 1926-27, page 43.

(2) Mélanges Historiques, Sulte et Melchelosse, Vol. 10, page 27.

LES VOLEURS

—Si ce soir, en rentrant, vous trouviez un voleur à la maison, que feriez-vous?

—Mieux encore, si par malchance ou maladresse, un cambrioleur vous éveillait cette nuit, que diriez-vous?

Naturellement, vous seriez très embêté. Mais vous ne seriez pas le seul, rassurez-vous: le monde en l'air le serait davantage.

Il est bien difficile de dire ce que l'on dirait ou ferait dans une circonstance pareille, car les réactions soudaines varient à l'infini. Ainsi, par exemple, l'horloge de mon oncle faisait mon désespoir. C'était une de ces grandes machines à poids et à caisse du siècle dernier. Elle avait, c'est bien simple, une façon de battre les secondes, qui tournait au vacarme. Or une nuit le vacarme cessa, le silence se fit et mon oncle s'éveilla.

—Mon horloge, grommela-t-il avec mauvaise humeur, est arrêtée: ce doit-être encore mon malfaiteur de neveu.

Mais dans le même moment il entendit un bruit insolite qui venait de l'intérieur de l'horloge. Le battant, avec un bruit de ferraille, tombait au fond de la longue caisse et les poids pris d'aliénation mentale subite, battaient la chamade le long des parois de l'instrument à mesurer gravement le temps intrigué, il ouvrit la porte de l'horloge. Malheur de malheur! il y avait quelqu'un dedans. Mon oncle fit des yeux ronds puis il dit ce que sans doute vous eussiez dit:

—Qu'est-ce que vous faites-là?

Puis, très embêté, ne sachant que dire, il répéta sa question. Mais l'intrus qui l'était bien davantage, ne put que répondre ce qu'il avait déjà répondu sans doute à plus d'un policeman:

—Je me promène.

Les agents de la police de la province recherchaient depuis longtemps des voleurs de poules qui travaillaient la nuit. Finalement ils les aperçurent sous un rayon bleu de lune, qui se faufilaient dans une grange. Aussitôt ils s'y faufilèrent à leur suite. Mais le bâtiment était immense et le foin que l'on venait d'entrer s'y amoncelait jusqu'au fait. Si bien qu'y découvrir les deux maraudeurs était à peu près aussi facile que trouver une aiguille dans une botte de paille.

Les deux policiers étaient sur le point d'y renoncer, lorsqu'ils entendirent un éternuement puis un autre. Le hasard qui est l'ami de la police s'était servi d'une brindille pour chatouiller les narines d'un ennemi de la volaille.

—Qu'est-ce que tu fais là? lança l'un des détectives en branquant sa torche électrique sur le maraudeur.

—Qui es-tu? lança l'autre détective d'une voix sévère.

—Je suis "joual", dit le premier voleur d'une voix humble et candide.

—Et toi? insista le policier en s'adressant au second.

—"Moé tout", répliqua-t-il avec conviction.

On peut conclure de ces deux exemples que le voleur, au moment où il est pris, tremble comme une feuille, est doux comme un veau, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Si donc en rentrant ce soir vous trouvez un voleur chez vous, celui qui aura le plus peur, ce ne sera pas vous, mais lui. Tenez compte de ceci et soyez bon pour lui.

Pierre LEFORT.

Le sourire de la Vierge

Le sourire de la Vierge, le sourire de Notre-Dame de Lourdes, a converti, il y a soixante quinze ans, M. le comte Bruissard. Voici dans quelles circonstances. C'est le converti lui-même qui le raconte, et c'est charmant:

"J'étais à Cauterets, dit-il, au moment où l'on parlait tant des apparitions de Lourdes. Je n'y croyais pas plus qu'à l'existence de Dieu; j'étais un dévoyé et, ce qui est pire, un athée. Ayant lu dans un journal du pays que Bernadette avait eu, le 16 juillet, une apparition et que la Vierge lui avait souri, je résolus de me rendre en curieux à Lourdes et de prendre la petite en flagrant délit de mensonge. Je me rends chez les Soubirous. Je trouve Bernadette sur le pas de la porte, occupée à raccommoier des bas. Après quelques mots sur les apparitions:

—Enfin, lui dis-je, comment sourirait-elle, cette belle Dame?

La petite bergère me regarda avec étonnement, puis après un moment de silence:

—Oh! Monsieur, me dit-elle, il faut être du ciel pour refaire ce sourire-là!

—Ne pourriez-vous pas le refaire pour moi? Je suis un incrédule et ne crois pas à vos apparitions.

Le visage de l'enfant s'assombrit:

—Alors, monsieur, vous croyez que je suis une menteuse?

Je me suis sentis désarmé. Non, Bernadette n'était pas une menteuse. Je fus sur le point de me mettre à genoux pour lui demander pardon.

—Puisque vous êtes un pécheur, reprit-elle, je vais vous refaire le sourire de la Vierge.

L'enfant se leva très lentement, joignit les mains, esquissa un sourire céleste que je n'ai jamais vu sur des lèvres mortelles. Sa figure s'éclaira d'un reflet troublant. Elle souriait encore les yeux tournés vers le ciel, je demeurais immobile devant elle, persuadé d'avoir vu le sourire de la Vierge sur la figure de la voyante. Et depuis je porte en moi, dans l'intime de mon âme, ce souvenir divin. J'ai perdu ma femme et mes deux filles... Il me semble que je ne suis point seul au monde. Je vis avec le sourire de la Vierge".

Lt.-Col. H. Desrosiers, D.S.O.

NOUVEAU VICE-PRESIDENT DE L'IMPERIAL TOBACCO COMPANY



Le lieutenant-colonel H. Desrosiers, D. S. O., président de la B. Houde Company, Limited, de Québec, et directeur de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, a été nommé vice-président de cette dernière compagnie.

Le lieutenant-colonel H. Desrosiers, D. S. O., de la ville de Québec, a été nommé vice-président de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, et viendra très prochainement s'établir à Montréal pour y assumer ses nouvelles fonctions, d'après un avis que nous font parvenir aujourd'hui les Bureaux de l'Exécutif de la Compagnie.

Le Colonel Desrosiers fait partie de la Compagnie depuis 1901. Il travailla au bureau principal, dans le Département des Ventes, et prit plus tard charge de succursales à St-Jean, N.-B., à Ottawa et à Toronto. Subséquentement, il fut nommé secrétaire du Conseil, poste qu'il occupa jusqu'à la déclaration de la grande guerre et qu'il reprit à son retour d'outre-mer, en 1919.

En 1920, le colonel Desrosiers fut nommé gérant général de la B. Houde Company, Limited, de Québec, filiale de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, et en 1929, devint président de cette compagnie. En 1928, il fut élu directeur de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited. Il est aussi président de la Québec Leaf Tobacco Company, Limited.

Né à Vaudreuil en 1880, le colonel Desrosiers y reçut sa première éducation et compléta ses études à l'Université d'Ottawa.

Quand fut déclarée la guerre en 1914, le colonel Desrosiers rejoignit immédiatement le 14ème Bataillon en qualité de lieutenant. Ayant conquis son grade de capitaine à la bataille d'Ypres, il fut rappelé au Canada en 1916 pour y lever le 163ème Bataillon. Cette unité devint en Angleterre, partie de la 10ème réserve. Passant en France en 1918, le colonel Desrosiers prit le commandement du 22ème Bataillon qu'il ramena au pays après la fin des hostilités. Le colonel Desrosiers fut mentionné dans les dépêches et, en 1918, gagna l'Ordre du Mérite Distingué. Il fut aide-de-camp honoraire du vicomte Willingdon pendant le terme d'office de celui-ci comme gouverneur général du Canada.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En lui faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN
JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. GAGNE,
 Editeurs-Propriétaires,
 SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.
 Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
 Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

L'Heure Catholique

L'Heure catholique organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, reprend ses émissions le dimanche soir, 7 octobre.

La causerie religieuse sera donnée par le R. P. Elphège Brouillet, S. J. Ce sera comme une introduction au thème de cette année, l'histoire de l'Eglise. Cette causerie commencera à 6h. précises. A 6h.20 audition de chant religieux par la chorale du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P. S. S. A 6h.45, causerie missionnaire par la Rde Sœur Drouin des Soeurs Grises de Montréal. Elle exposera les missions de sa communauté.

Les conclusions du Cardinal

A la fin de sa magistrale étude sur la philosophie du bolchévisme, donnée aux Journées anticommunistes, S. Em. le Cardinal Villeneuve a prononcé des paroles qui sont à retenir et à méditer. Des journaux en ont donné un résumé. Voici le texte même du passage principal:

"Comment repousserons-nous le fléau qui nous menace? Par des moyens politiques, et ils pressent, puisque le bolchévisme est subversif et qu'il préche le désordre. Mais par une saine doctrine économique aussi, et par des réformes sociales, puisqu'il est une théorie et qu'il s'appuie partiellement sur une condition ouvrière souvent misérable et injuste. Le dix-neuvième siècle, on l'a écrit, a été souvent le martyrologe de la classe des travailleurs. Privé de ses anciennes corporations qu'on avait estimé plus expéditif de détruire que de réformer, dénué de toute protection légale, assujéti à un régime industriel que le machinisme transformait et simplifiait d'une façon continue, l'ouvrier ne pouvait pas ne pas tomber dans une misère profonde. D'où le mécontentement universel, chez les prolétaires, de la colère chez les généreux et des passions haineuses chez les violents, des tentatives enfin, parfois vaines, parfois absurdes et destructrices de remédier à un mal déjà si profond.

"Tout n'est donc pas faux dans les doléances d'où part le socialisme communiste. L'Eglise condamne le socialisme, mais elle condamne aussi l'individualisme qui ouvre les digues de la concurrence ruineuse des grands et des riches à l'égard des petits. Elle condamne du socialisme le paganisme social, le dogme de la lutte des classes, ses violences révolutionnaires, son irreligion... Elle ne nie point ce renferment de juste ses plaintes et ses revendications. Au contraire, elle les fait siennes. Et avec quelle pressante et vive émotion, elle les dit au monde moderne, depuis l'encyclique Rerum

novarum.
 "Elle va plus loin, et elle enseigne les principes véritables de l'architecture sociale, dont les bases et les forces réclament la justice et la charité. Elle favorise les associations libératrices de l'ouvrier, elle encourage une sage législation du travail. Elle a une doctrine sociale solide et cohérente."

Son Eminence rappelle ici la doctrine thomiste sur la prospérité privée puis elle conclut: "Selon l'ordre naturel établi par la divine Providence, dit saint Thomas, les choses extérieures existent pour subvenir aux besoins des hommes. C'est pourquoi leur division et leur appropriation qui procèdent du droit humain, (droit des gens), n'empêchent pas qu'on doive s'en servir pour celui qui est dans le besoin." Par conséquent, le propriétaire aura le devoir de conduire toute sa gestion en vue du meilleur rendement pour le bien de tous. Il ne possède légitimement qu'à la condition de contribuer par ses richesses, le mieux possible, au bien de la communauté dont il fait partie. C'est cet ordre de la justice sociale qui autorise l'Etat, chargé du bien commun, à intervenir pour faire acquitter par les propriétaires leurs dettes envers la société. Voilà une théorie à la fois nette et vivante, à condition que des vertus chrétiennes lui donnent de l'espace et consolident ce qu'elle édifie. Elle n'est ni la révolution ni la tyrannie."

L'observance du dimanche

La ligue du Dimanche vient de protester publiquement contre la vente des fruits et de légumes qui se généralise dans les campagnes, sur les routes où passent les touristes, le dimanche. Ce commerce est prohibé par la loi. Rien ne le justifie, ni la nécessité, ni la coutume. C'est donc le devoir des Conseils municipaux, conclut la Ligue, de

s'y opposer fermement. Que les bons citoyens le lui rappellent, si c'est nécessaire, ainsi que le leur demande la dernière lettre collective des évêques: "Ayez à coeur de maintenir le jour du Seigneur et de ne permettre à personne de venir le profaner et d'en faire un jour de malédiction."

DISQUES!!!

Trois jeunes gens étaient réunis dans une des associations de notre vieille capitale et causaient de la grandeur des disques de gramophone qu'ils possédaient.

—Chez nous, dit l'un nous avons un disque tellement grand que l'autre jour, je me suis mis à le faire jouer à huit heures du matin et quand il a arrêté il était deux heures de l'après-midi.

—Nous aussi, dit le second, nous en avons des grands disques. Ainsi l'autre jour nous en avons mis un sur le phonographe à 11 heures du matin et lorsqu'il s'est arrêté il était dix heures le lendemain matin.

—Ce n'est rien, dit le troisième. Nous en avons un chez nous qui est tellement grand que nous l'avons mis sur le gramophone à 8 heures le matin des noces de ma sœur et tu ne sais pas où ils étaient rendus lorsqu'il s'est terminé?

—Non.
 —Eh bien, c'était le soir du baptême de leur treizième enfant.

Ne jugez pas d'une cause, d'une idée, d'une vérité, par le nombre de ses partisans.

—RENE BAZIN.

Le jus de tomate mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.

Pour Acheter à Bon Marché
Allez au Nouveau Magasin

J.-A. LUSSIER, St-Barthélemi.
 Dans le bloc de M. Jacques Morand, près de l'église.
 Mon stock consiste en **Marchandises Sèches, Chaussures, Etc., Etc., et qui sera vendu à 25 et 30% meilleur marché que le régulier BIENVENUE A TOUS.**



MAURICE LAURENT

BIJOUTIER
 Bel assortiment de Montres, Bagues, Joints, Bijouteries, Etc., Etc.
 Réparations de toutes sortes à des prix très modérés.
Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

BELLE PROPRIETE A VENDRE A MASKINONGE
 Bâtisse en brique, avec grand terrain, près de l'Eglise, sur la rue Saint-Charles. Conditions faciles.
 S'adresser à:
HORMIDAS FRECHETTE MASKINONGE

LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les menues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.
 Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.
Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN.



Omer Rinfret

BOUCHER
 (Gros et Détail)
 Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foins, etc.
 Service de Frigidaire
LOUISEVILLE P. Q.

LISEZ L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, Entêtes de lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoirs, Calendriers.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à:

L'Echo de Saint-Justin,
 Saint-Justin, P. Q.

Tél Bell.: 900 s 5
ADRIEN BASTIEN
Transport - Général
 Deux camions à la disposition du public.
Service rapide et prix modérés
ST-JUSTIN

NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE

Viandes fraîches tous les jours de la semaine.
Service de Frigidaire
PRIX MODERES
JOSEPH RINFRET
 (Voisin de l'Hôtel Landry)
Maskinongé, P. Q.

Téléphone 968, Heures de Bureau: 10 à 12 a.m., 2 à 4 p.m. Le soir de 7 à 8, Excepté le samedi.

Dr Paul Godin

SPECIALISTE
 Maladies des yeux, oreilles, du nez et de la gorge
 1242, rue Hart Les Trois-Rivières.

SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Amis penseront à VOS CHERS DEFUNTS

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisies ainsi que nos prix.

L'Echo de Saint-Justin,
 SAINT-JUSTIN, P. Q.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients

"Cette réelle saveur de Hollande" \$ **3.30** la bouteille de 40 onces

\$ **1.00** la bouteille de 10 onces \$ **2.30** la bouteille de 26 onces

GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de **JOHN de KUYPER & SON, DISTILLATEURS** Rotterdam, Hollande.



Le Genièvre qui se vend le plus au monde depuis 1695

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Les frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu

Les fils de Saint-Jean de Dieu sont au Canada pour y demeurer. Héritiers de leur Saint Fondateur, le cœur rempli de cette charité qui sait consoler les souffrances. Ils ont pris en notre ville de Montréal la direction d'une institution. (En juin 1927).

Institution sise sur la rue Saint-Paul qui ressemble à l'humble maison de Grenade, ville d'Espagne, qui servit de refuge aux malheureux et aux infirmes que Saint-Jean de Dieu y conduisit pour soigner avec tant d'abnégation et de courage.

Comme leur Père, ils n'ont aucun revenu fixe, si ce n'est que la charité pour faire la charité.

Un mot de cet Ordre religieux à peine connu au Canada: —

En 1537, Jean de Cludat ayant toujours à l'esprit le projet qu'il caressait depuis plusieurs années, de nourrir les indigents, de soulager les malheureux et de se sacrifier au service des pauvres que la société repousse parce que vieux, infirmes et malades.

Passant par une rue, il aperçoit une maison à louer pour les pauvres, y entre, la visite, la loue et fait accepter sa simple parole pour caution.

Jean y amène là autant de malades, d'infirmes que la maison peut en contenir, portant sur son dos les plus faibles. Il est seul pour voir à l'entretien de ses protégés, pour les nourrir, pour les soigner, il est partout à la fois. Il sort le soir pour mendier le dos couvert d'une large hotte, et deux marmites pendus à ses côtés. Il criait à haute voix: "Quelqu'un veut-il se faire la charité". (Vie de St-Jean de Dieu).

Cette manière extraordinaire de demander l'aumône excitait la curiosité des gens... il recevait peu d'abord mais les ressources augmentaient et semblèrent le soulager, puisqu'il lui était permis de soulager les malheureux.

Dom. S. E. Bastien Evêque de Lug, lui indiqua lui-même l'habit qu'il devait porter et la lui imposa. — Depuis cette date reculée, le premier Ordre Hospitalier a progressé, mais comme toutes les œuvres dignes de vivre, il eut de terribles épreuves... mais en sortit plus grand et plus apprécié. — Aujourd'hui, les F. de Saint-Jean de Dieu ont des maisons en France, en Angleterre, en Irlande et au Canada.

Les Frères sont habillés d'une robe noire, d'un long scapulaire à capuchon et d'une ceinture de cuir, ressemblant à s'y méprendre aux Bénédictins.

Ils sont uniquement Hospitaliers, ne s'occupant d'aucune autre œuvre. Ils ont le privilège d'avoir quelques prêtres parmi eux pour la formation spirituelle de leurs novices et le service des hospices, mais c'est un ordre laïc.

Le refuge de la rue Saint-Paul ne répondant plus aux besoins de l'Ordre, les FF. Hospitaliers de St-Jean de Dieu décidèrent de bâtir avec l'aide de personnes charitables, un grand et spacieux hospice-hôpital, pour les vieillards nécessitant seulement sur les bords de la Rivière des Prairies, Boulevard Gouin, Ouest, ainsi que la résidence et le Noviciat.

En plus des ressources, c'est le manque de Frères qui se fait sentir le plus, les vocations se font rares malgré que déjà plusieurs jeunes gens ont répondu à l'appel du Divin Maître, et semblent heureux de porter la croix du sacrifice.

Se donner dès les plus belles années de sa vie, accepter avec joie la tâche qu'on nous impose, être la nuit et le jour après des malheureux, des malades, les soulager, les consoler... si ce partage ne venait pas de Dieu, qui pourrait s'y conformer.

Jeunes gens au cœur grand et noble, qui avez peut-être eu l'appel de Dieu, ou si peut-être pour raison grave, n'avez pu suivre vos études, n'hésitez plus, les fils de St-Jean de Dieu savent acquérir la science et la sagesse de cœur qui ne faillit jamais quand il s'agit de soulager la misère et guérir la souffrance, et vous constaterez parmi eux l'esprit de famille qui fut et qui est toujours une marque de leur institut.

En vous adressant au Rév. Père-Maître, 667 Boulevard Gouin, Ouest, Montréal, vous recevrez un petit prospectus qui vous fournira toutes informations nécessaires.

Association des journaux hebdomadaires canadiens-français

PROGRAMME

Samedi, le 6 octobre 1934.

10.00—Inscription des congressistes au Château Frontenac.

11.00—Première séance. Le président M. Albert Gervais, de l'Étoile du Nord, souhaitera la bienvenue aux congressistes et donnera le programme du congrès.

Rapport des différents comités.

Lunch libre

2.00—La séance est ouverte par

M. Rioux, de La Parole de Drummondville. Il traitera de la confection typographique d'un journal hebdomadaire et de l'impression de volumes. (15 min.)

2.30—M. OLIVAR ASSELIN, directeur de L'ORDRE, parlera de la presse hebdomadaire.

3.30—Causerie de M. Raymond Douville, directeur du Bien Public, Trois-Rivières, sur "le journal et les lettres".

4.30—Réception à Spencer Wood, par le Lieutenant-gouverneur, l'honorable E. Z. Patenaude.

Le soir, une danse au Kent House.

Dimanche, le 7 octobre

Les 14 églises de la ville vous attendront pour la messe

10.00—Départ en autobus pour la Beauce. Réceptions à Beauceville,

par M. Joseph-Edouard Fortin, M. P. P., président honoraire de l'Association, et à Ste-Marie, par la Chambre de Commerce et M. Jean-Marie Carette, éditeur du Guide.

A Beauceville, M. Edouard Hains, de la Revue de Granby, nous parlera de publicité, au cours d'une séance spéciale.

Soirée libre

Lundi, le 8 octobre

10.00—Causerie de Maurice Hébert, publiciste du gouvernement provincial.

11.00—M. Albert Gervais, président de l'Association, ouvre le FORUM, par une causerie sur notre association.

Lunch libre

2.00—Séance d'études. Causerie de C.-A. St-Arnaud, secrétaire de l'Association, sur les services de presse et les moyens de faire de la

publicité à nos journaux.

2.30—FORUM. Des cartes spéciales vous sont envoyées pour y inscrire les questions que vous voulez poser aux officiers et les sujets que vous voulez faire discuter.

Nous prions les membres d'être précis et de faire vite, pour ne pas trop faire perdre de temps.

5.00—Elections des officiers pour l'année 1934-35.

7.30—Grand banquet au CHATEAU FRONTENAC. Le premier ministre y assistera ainsi que plusieurs ministres, de distingués confrères des quodidiens québécois.

Au cours du congrès, nos nouveaux confrères de la presse hebdomadaire seront présentés à l'Association par M. Elzéar Dallaire, vice-président de l'Association et directeur de l'Echo Du St-Maurice.

Ce programme pourra être modifié.



EMPRUNT DE REMBOURSEMENT DE 1934

DU

DOMINION DU CANADA

Le ministre des Finances met en souscription publique:

Bons 2% à deux ans, échéant le 15 octobre 1936

Prix d'émission: 98.90 et les intérêts courus, rendant 2.57% jusqu'à l'échéance.

Bons 2½% à cinq ans, échéant le 15 octobre 1939

Prix d'émission: 98.15 et les intérêts courus, rendant 2.90% jusqu'à l'échéance.

Bons 3% à huit ans, échéant le 15 octobre 1942

Prix d'émission: 97.00 et les intérêts courus, rendant 3.43% jusqu'à l'échéance.

Bons 3½% à quinze ans, échéant le 15 octobre 1949

Prix d'émission: 96.50 et les intérêts courus, rendant 3.81% jusqu'à l'échéance.

Le principal est payable sans frais, en monnaie légale du Canada, au siège social de la Banque du Canada, à Ottawa, ou à toute succursale de cette banque au Canada

Les intérêts seront payés semestriellement, le 15 avril et le 15 octobre, en monnaie légale du Canada, sans frais, à toute succursale canadienne de banque à charte

Coupures

Bons de deux ans, \$1,000

Bons à cinq ans, \$500 et \$1,000

Bons à huit ans, \$500 et \$1,000

Bons à quinze ans, \$100, \$500 et \$1,000

Souscriptions en espèces

Toutes les souscriptions en espèces seront sujettes à répartition. Dès que le plan de répartition aura été annoncé, le paiement intégral des bons attribués devra être effectué promptement contre livraison des titres provisoires, qui aura lieu le ou vers le 15 octobre.

Souscriptions de conversion

Les porteurs de Bons de la Victoire 5½% échéant le 1er novembre 1934 pourront, tant que les listes de souscription resteront ouvertes, et après en avoir détaché et conservé le coupon du 1er novembre prochain, présenter leurs bons, au lieu d'espèces, en paiement de souscriptions à une égale valeur nominale de bons d'une ou plusieurs échéances de la nouvelle émission et recevoir promptement et entière livraison des bons auxquels ils auront souscrit. Le prix de rachat des Bons de la Victoire 5½% est fixé ainsi qu'il suit:

100 p. 100 de leur valeur nominale en paiement de souscriptions aux bons 2% à deux ans et aux bons 2½% à cinq ans.

100½ p. 100 de leur valeur nominale en paiement de souscriptions aux bons 3% à huit ans, déposées le ou avant le 6 octobre, et 100 p. 100 de leur valeur nominale après cette date.

100¼ p. 100 de leur valeur nominale en paiement de souscriptions aux bons 3½% à quinze ans, déposées le ou avant le 6 octobre, et 100 p. 100 de leur valeur nominale après cette date.

Les porteurs recevront en espèces la différence entre le prix de rachat de leurs Bons de la Victoire et le prix des bons de la nouvelle émission.

Le montant de cet emprunt est limité à \$250,000,000.

L'emprunt est autorisé par Acte du Parlement et principal et intérêts sont imputés sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Le produit de cet emprunt servira à rembourser \$222,216,850 de bons 5½% du Dominion du Canada échéant le 1er novembre 1934. Le restant sera affecté aux besoins généraux de l'Etat, y compris l'amortissement de bons du Trésor à court terme.

Les souscriptions seront acceptées et des reçus émis par toute succursale canadienne de banque à charte et par les négociants en valeurs attitrés, desquels on peut se procurer des bulletins de souscription et des copies du prospectus officiel contenant des détails complets sur l'emprunt.

Les demandes ne seront pas valables si elles sont faites sur des formules autres que celles sortant des ateliers de l'Imprimeur du Roi.

La souscription sera ouverte le 1er octobre 1934 et close le ou avant le 13 octobre 1934, avec ou sans avis, à la discrétion du ministre des Finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, LE 1ER OCTOBRE 1934

NOS COURRIERS

Maskinongé

Mme Edmond Champoux, de retour d'un voyage de quelques jours à Trois-Rivières et St-Maurice.

M. et Mme Alfred St-Onge, M. et Mme Philippe Rivard et Mlle Yvette Rivard, de Ste-Ursule, Mlle M.-Marthe Landry, MM. Victor Brousseau, Jean-Louis Landry et Dominique Carufel, ont passé la journée à Ste-Anne de Beaupré et Québec, dimanche, ils ont fait le voyage en automobile.

Étaient également à Québec et à Ste-Anne de Beaupré, dimanche, M. Joseph Letendre, maire de la paroisse et Mme Letendre, Mlle Julienne Letendre, Mme Joseph B. Boucher, Mlles Cartier, M. et Mme Léopold Bastien.

Mme Georges Frigon, M. et Mme J. E. Savoie, M. Omer Déziel et son fils Réjean, M. Raymond Lagloire, de passage à Montréal, dans le cours de la semaine dernière.

MM. Léopold et Donat Dugas, M. Antonin Laurendeau, de passage à Trois-Rivières, dans le cours de la semaine.

M. J.-E. Gervais, tailleur et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Trois-Rivières.

M. et Mme J.-A. Frigon, sont allés à Louiseville, il y a quelques jours.

Mme Edmond Giroux et Mlle Gilberte Giroux, en visite récemment chez Mme Louis Brousseau et autres parents.

M. Edouard S. de Carufel, est actuellement en visite chez M. Antonin Laurendeau son neveu.

Louiseville

Le Rév. Père Alcide Béland O. M. I. de Hull en visite chez M. Paul Desrosiers.

Mme Zoltique Legris a passé quelques jours à Montréal.

M. Lucien Caron de Berthier-ville et ses enfants chez son père M. Clovis Caron pour une semaine.

Mlle Henriette Chevalier est retournée à Montréal après trois semaines passées chez son père M. Nan Chevalier.

M. et Mme Robert Lafleur de Montréal étaient chez Mme F. X. Lafleur dimanche dernier.

Ces jours derniers avait lieu le mariage de Mlle Jeanne Dupuis fille de M. Georges Dupuis avec M. J. Dupuis fils de M. E. Dupuis. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Paul DeCarufel. Il y eut réception chez le père de la mariée et l'heureux couple est parti pour voyage.

Nos étudiants sont retournés à l'Université pour continuer leur cours.

Mlle A. Gauthier de Trois-Rivières en promenade chez M. E. Roy.

M. et Mme Gustave Caron leurs filles, Simone et Raymonde passent une semaine au lac Kanixché.

MM. Hector Béland et Emile Ferron ont passé quelques jours au lac St-Bernard.

Les exercices des quarante-heures ont été suivi avec une grande piété par tous les paroissiens. Le choeur de chant préparé pour la circonstance nous a fait entendre de beaux cantiques.

M. E. Marseille, M. et Mme Elzéar Roy, Mlle A. Gauthier ont passé une quinzaine au lac Collin.

Les funérailles de M. Antoine Gagnon (époux de Alice Rinfret) ont eu lieu mardi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis: Les porteurs étaient: MM. Shs St-Jean, Ed. Turgeon, Jos. Giguère, Jos. L'Escadre, Chs. Ed. Martin, J. A. Gienère. La levée du corps a été faite par M. l'abbé D. Baril, le service chanté par M. l'abbé P. DeCarufel. Le deuil était conduit par son fils J. Gagnon, sa fille Aimée Gagnon et autres parents. On remarquait dans l'assistance MM. J. A. Coutu, Nap. Chevalier, Emile Bélanger, Arthur Trépanier, J. H. Langevin, Dr Lionel Plante, Hector Caron etc.

AMICALE DU COUVET DE LOUISEVILLE

Grandes démonstration à l'occasion de la deuxième réunion des Anciennes au Couvet des SS. de l'Ass. de la Ste-Vierge.

Dimanche, le 23 septembre, l'Alma Mater ouvrait ses portes Hospitalières pour abriter ses chères An-

ciennes élèves, toutes si cordialement invitées pour une deuxième réunion de l'Amicale. Aussi dès la première heure de l'après-midi vit-on se dessiner dans les avenues un joyeux défilé de physionomies heureuses où se lisaient les joies suaves et douces du revoir.

La plus chaude réception attendait les chères invitées. Maîtresses et élèves échangèrent leurs témoignages d'affection et de sincère attachement. Après s'être réciproquement saluées et de quel cœur on pris place dans la grande salle de réception. Les élèves actuelles, unissant leur voix au gracieux langage de l'oiseau, modulèrent des Ave et des Salve. C'était la cordiale bienvenue des plus jeunes souhaitée à leurs chères Aînées.

M. l'abbé D. Baril, curé de la paroisse, voulut accepter la présidence et témoigner ainsi du vif intérêt qu'il porte à l'oeuvre de l'Amicale. Ce geste d'exquise bienveillance nous dit assez qu'il met son bonheur à faire plaisir. Sa parole vibrante atteignit vite les fibres les plus intimes de l'âme; elle aura certainement une bienfaisante répercussion chez les Amicalistes si justement fiers de leur Président d'honneur, leur Pasteur vénéré.

Que dire maintenant du régal intellectuel servi aux esprits et au cœur par M. l'abbé A. Tessier, du Séminaire des Trois-Rivières. Le distingué conférencier tant apprécié de ceux qui ont pu jouir de ses études et de son travail et si digne de notre admiration pour le dévouement qu'il déploie à faire connaître et aimer les choses de chez-nous? Par lui, nous avons assisté aux fêtes grandioses du Tricentenaire. Les projections lumineuses firent aussi passer sous nos yeux attentifs les personnages, les lieux et les choses remarquables de la Mauricie. Les Amicalistes, retenues sous le charme près de deux heures, avaient donné libre cours à leurs satisfactions en chantant d'une voix unanime: Rien n'est si beau que mon pays, Cri d'admiration dans lequel M. l'abbé Tessier saisira le langage ému de notre vive gratitude.

Le programme suivant se déroula au cours de l'après-midi.

Musique par Mlles Hélène Caron, Madeleine Plante, Marguerite Plourde, Pauline Archambault.

Chant: L'Angélus des Oiseaux.

Soliste: Mlle Cécile Coutu.

Récit: Mlle Aline Legris.

Adresse des élèves actuelles aux Anciennes: Mlle Pauline Archambault.

Chant de ralliement: C'est l'amicale.

Compte rendu des activités de l'Association par Mlle Aurore Coutu, Secrétaire.

Discours des Anciennes: Mme A. Trépanier, Vice-présidente.

Musique par Mlles Cécile Coutu, Lucille Lupien, Thérèse Bourke, Aline Legris et Gilberte Caron.

Dans sa chapelle La Vierge appelle De ses enfants le groupe aimé Et les Anciennes Qui se souviennent Du fond du cœur, chantent: Salve.

Les anciennes réunies à la chapelle assistent à la bénédiction du S. S. Mmes A. Garceau et V. Héroux font la quête. Les élèves chantent.

Adorote Fabre Ave Maria Galas Solistes: Mlles Gilberte Caron, Lucette Pelland

Salve Pater Ferry Tantum Valseynski

Les fêtes se poursuivent. Après la récitation en commun de la prière propre aux Amicalistes de l'Ass. on se dirige de nouveau vers la salle de réception. Les dames et les demoiselles du Comité avaient préparé tables somptueuses étalant des richesses où le bon goût présidait. C'eût été le cas de dire: Voir tout en rose.

La douce chose... Les chères invitées furent royalement servies, la bonne humeur, l'entraîn un agréable laisser-aller donnèrent la persuasion d'une intimité où il faisait bon ouvrir le cher écrin de ses souvenirs pour en jouir à plein cœur.

Vint ensuite la soirée récréative dont le programme suit: La Présidente Mme J. E. Béland pria Soeur S. Thomas D'Aquin, directrice des Amicales de l'Ass. d'adresser la parole aux Amicalistes. C'est en des

termes appropriés et convaincants qu'elle répondit à l'invitation, félicitant les membres du Comité pour l'actif dévouement déployé et qui au soir des fêtes est si brillamment couronné, de succès. Puis un mot de réconfort descendit au fond des cœurs pour y verser consolation et encouragement.

Trente religieuses, anciennes Maîtresses, maîtresses actuelles et anciennes élèves ont partagé l'allégresse du jour. Elles n'ont qu'une voix pour dire le plus cordiale merci à celles qui, par leur présence ont répondu à l'appel, puis aux autres, qui retenues au foyer, ont eu la délicate pensée d'envoyer leur contribution, tenant ainsi à faire partie de l'Amicale et s'assurant par ce fait, les précieuses bénédictions que Dieu accorde à la prière des Mères, aux enfants demeurés fidèles.

Ste-Ursule

STE-URSULE FAIT UNE RECEPTION GRANDIOSE A SON NOUVEAU CURE.

L'ABBE J.-A. BARIL

Le 25 septembre, dernier l'abbé Ephrem Lamy, curé de Ste-Ursule nommé à la cure de St-Stanislas, quittait la paroisse pour aller prendre charge de son poste.

Le départ se fit de l'église vers les huit heures du matin. Un certain nombre de paroissiens se firent un devoir d'aller le reconduire. Le lendemain à trois heures de l'après-midi, une forte délégation de paroissiens se firent un devoir d'aller à la rencontre de leur nouveau curé, l'abbé Joseph-Arthur Baril. Celui-ci était accompagné d'un grand nombre de ses anciens paroissiens de St-Alexis.

Aux limites de la paroisse le maire de Ste-Ursule, accompagné de MM. les abbés Pierre Boulay et J.-E. Héroux, souhaitèrent la bienvenue au nouveau curé, qui fut conduit à l'église Ste-Ursule, dans l'automobile du maire M. Napoléon St-Louis.

A son arrivée les élèves du Pensionnat et du Jardin de l'Enfance des RR. SS. de la Providence, formaient haie le long de l'avenue qui conduit à l'église, où une considérable attendait.

Le cortège fit son entrée à l'église au son d'une marche pontificale qui fut rendue avec maîtrise par Mlle Dumas.

Le nouveau Curé ayant fait une courte prière à l'autel, il y eut présentation d'adresse de bienvenue par M. le Maire, au nom de tous les paroissiens.

Dans sa réponse le nouveau curé exprima très bien les sentiments qu'il éprouva à son arrivée. Il fit ensuite l'éloge des anciens curés qui l'ont précédé, ainsi que des enfants de la paroisse tant religieux que laïcs qui lui font honneur à l'étranger.

M. le curé termina en sollicitant le concours de tous les paroissiens dans les oeuvres qui exigent l'accord de toutes les âmes et la coopération de toutes les intelligences.

A la suite de la réponse de M. le Curé, il y eut salut solennel et bénédiction du St-Sacrement.

Le nouveau Curé était accompagné de MM. les abbés Pierre Boulay et J.-F. Héroux, comme diacre et sous-diacre.

Étaient présents au choeur, les abbés Donat Baril, curé de Louiseville, Ephiplane Brunelle, curé de Ste-Flore, Hormisdas Deschesnes, curé de St-Jean-Baptiste de Grand-Mère, A. Beaudry, curé de St-Edouard, Omer Gaboury, vicaire de St-Alexis, André Morin, vicaire de Sainte-Ursule.

Pour la circonstance, l'église était décorée de fleurs naturelles et de multiples lumières.

Le chant était sous la direction des RR. SS. de la Providence.

TESTIS

Montreal

M. Alfred Dionne et Mme Dionne (Thérèse Magnan) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 1er septembre sous les noms de Jean, Raymond.

Mlles Aurélie et Germaine Magnan, rue Bordeaux, M. Emile Jacob, Aurèle Labadie, de retour d'un voyage au lac Archambault.

M. C.-J. Magnan, Insp. Général des Ecoles, en visite chez ses nièces, Mlles Magnan, de la rue Bordeaux.

Mme H. Bruneau et Mlle Gertrude Bruneau, de Maskinongé, de passage à Montréal, chez M. J. Bruneau, rue Laurier.

Pur et savoureux THE "SALADA"

'Frais des plantations'

St-Norbert

MARIAGE.

Le 3 octobre, avait lieu le mariage de Mlle Germaine Boivin, à M. Victorin Laporte, M. Théophile Boivin, servait de témoin à sa fille et M. Clovis Laporte était le témoin de son fils. Après la cérémonie, un dîner familial fut servi chez M. T. Boivin. Dans l'après-midi, les nouveaux époux partirent pour voyage en automobile. Nos félicitations.

DEPLACEMENTS.

M. et Mme Arthur Roch, de retour d'un voyage d'une couple semaines aux Etats-Unis chez des parents.

Mlle Orise Désalliers, est revenu d'une promenade à Montréal.

Mlles Rachel et Jeanne Laporte, actuellement à Berthier, sont venues prendre une semaine de vacances dans leur paroisse natale, chez des parents et amis.

M. et Mme Arsène Denis et les familles Edmond et Cléophas Denis partaient pour Montréal, samedi dernier pour assister aux funérailles de M. Arthur Denis, décédé subitement le 1er octobre. Sincères sympathies à M. Arsène Denis, père du défunt et à M. Edmond Denis, son frère.

St-Charles de Mandeville

Samedi, le 15 septembre il y eut une grande réception au Manoir Mandeville, à l'occasion du retour de M. et Mme Ulric Bergeron née Annette Hubert, ils étaient à peu près cent invités. Tous se sont bien amusés au son de l'orchestre dirigé par de bons musiciens de St-Cléophas, St-Gabriel, St-Charles et Cornwall, Ont., tous se sont séparés tard apportant un bon souvenir de cette agréable réception. M. et Mme Osmond Bergeron ainsi que M. et Mme Azarias Baril ont su par leur esprit de gaieté et leur amabilité rendre à leurs invités une soirée agréable ou tous sauront garder un agréable souvenir.

Les nouveaux époux ont reçus de nombreux et riches cadeaux et par la voie de notre journal ils disent à tous un cordial merci.

VA-ET-VIENT.

M. et Mme Ulric Bergeron, étaient de retour de leur voyage de noce aux Etats-Unis, le 14 septembre après avoir visité Woonsocket, Hillford, Worcester, Danielson, Warren, Providence et l'île de Brook-Alain, ils sont revenus enchantés de leur voyage, et ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

18 sept., M. et Mme Armand Bergeron, de Woonsocket, M. et Mme Osmond Bergeron ainsi que M. et Mme Ulric et Mlle Rita et Florette Bergeron, de passage à Cornwall, Ont., chez M. Alphonse Mousseau.

M. et Mme White, de passage dans notre paroisse dans la famille d'Edmond et Osmond Bergeron, Alfred Hubert et autres.

LE FOYER

Une revue de Londres avait offert des prix à ceux qui donneraient la meilleure réponse à la question suivante: "Qu'est-ce que le foyer?"

Voici les définitions primées:

—Un monde de peines à l'extérieur, un monde d'amour à l'intérieur.

—L'endroit où les petits sont grands et les grands sont petits.

—Le royaume du père, l'univers de la mère, le paradis de l'enfant.

—L'endroit où l'on gronde le plus et où l'on est mieux traité.

—Le centre de nos affections, autour duquel s'enroulent les meilleures aspirations de notre cœur.

—L'endroit où notre estomac reçoit trois bons repas par jour et notre cœur un millier.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'AIDER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE?

EXTRÊME CONTENTEMENT...

"MAINS de POKER," en plus!

TURRET

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le **TABAC À CIGARETTES TURRET**

Fine "FINE CUT" Nous recommandons les papiers à cigarettes "Chantecler" ou "Vogue"

LE NOUVEL EMPRUNT DE CONVERSION AIDERA LA REPRISE DES AFFAIRES

Le pays tout entier approuve la déclaration du Premier-Ministre.

Ottawa, octobre. — Les banquiers, les directeurs des compagnies d'assurance et de fiducie, les hommes d'affaires, les professionnels, les agriculteurs et les chefs ouvriers ont répondu spontanément et de façon la plus encourageante à l'appel lancé par le Premier Ministre du Canada en faveur de l'Emprunt de Remboursement de 1934. Le fait que la reprise des affaires, comparativement au bas niveau de février 1933, persiste, est amplement démontré par un pourcentage d'augmentation de 56.90% dans la production industrielle, de 17% dans l'embauchage, de 43% dans le prix des produits de la ferme ainsi que par une amélioration substantielle du chargement de wagons, de la production de l'électricité et des prix de gros qui révèlent bien l'excellence du crédit national, le progrès de l'économie nationale et le relèvement constant des affaires.

Une fois réalisé le programme de remboursement de cette année portera à plus de \$1,000,000,000 le total des conversions de dette opérées par le Canada depuis 1931.

Les conversions opérées dans ces conditions ont déjà valu au pays une diminution de frais annuels dépassant \$9,000,000, somme qui se trouvera accrue de plus de cinq millions à la suite de l'Emprunt de 1934, pour former une économie annuelle de \$14,000,000. Cette économie a compensé et au-delà les intérêts de la dette contractée pour faire face aux frais extraordinaires des secours aux chômeurs. En outre elle prépare la voie à des dégrèvements fiscaux quand viendront les temps meilleurs.

Les commentaires faits par les banquiers, les directeurs des compagnies d'assurance et de fiducie, les industriels, les agriculteurs et les chefs ouvriers font voir qu'ils sont tous d'opinion que le Canada a touché le fond de la dépression, qu'il est nettement orienté vers la prospérité et que bien que notre rétablissement économique se fasse graduellement il repose sur des bases solides.

De toutes parts on est d'opinion qu'en raison de la sécurité et du revenu satisfaisant qu'assure le nouvel Emprunt de remboursement les porteurs des titres de l'Emprunt de la Victoire de 1919, ainsi que ceux qui ont de l'argent à placer, s'empresseront d'y souscrire.

Quel est le nombre des étoiles?

Le peintre Rochegrosse a exposé au Salon, il y a quelque temps, un tableau intitulé "l'Infini" et qui représentait un couple rêveur devant la mer et dans la nuit. Le couple était minuscule et la toile immense, toute constellée de points lumineux plus ou moins perceptibles qui donnaient une idée assez exacte d'un beau soir d'été.

Les visiteurs du Salon s'arrêtaient tout surpris, devant la majesté de cet infini colossal qui écrasait littéralement ces deux chétifs échantillons de la pauvre espèce humaine qui tenaient si peu de place au bas du tableau.

Ils étaient émus et confondus comme ils l'avaient été certaines nuits de leur période de vacances au bord du rivage, quand la mer muette s'aplatit, disparaît comme dans un gouffre et que l'on a l'impression que le globe terrestre lui-même n'est plus qu'un grain de poussière dans l'infini.

Si l'expression de la vaste nuit, par des moyens artificiels, est aussi impressionnante, que pourrait-on dire de la

nuit elle-même, lorsqu'elle déroule sa splendeur, dans la sérénité d'une calme nuit d'été?

C'est une sensation d'écrasement qu'elle procure, mais aussi de fierté puisque, parmi tous les rêves vivants, l'homme est le seul qui ait reçu de la nature le privilège de porter son visage tourné vers le ciel.

130 ans avant Jésus-Christ, Hipparque établit le premier catalogue d'étoiles qui soit arrivé jusqu'à nous. Il y en eut d'autres sans doute, puisque tous les peuples anciens se passionnèrent pour l'étude des astres où ils cherchaient à lire leur destin.

Les Assyriens, les Chinois, il y a environ six mille ans, fondaient des observatoires nationaux et enseignaient l'astronomie.

Or, à mesure que les instruments d'optique se perfectionnent, on découvre des étoiles nouvelles, de sorte que leur nombre est de plus en plus considérable.

Nos télescopes modernes sont très puissants, et pour dénombrer les étoiles répandues dans l'immensité on rencontre des difficultés inconcevables.

On sait en effet que certaines étoiles sont à des distances telles de nous que leur lumière ne nous est pas encore parvenue, et la lumière parcourt 75,000 lieues à la seconde.

Les rayons émis par l'étoile Alpha dans la constellation de la Lyre nous arrivent soixante quinze ans après avoir quitté l'étoile.

Ce n'est pas tout; certaines étoiles se déplacent, comme Arcturus, comme le soleil qui est attiré par la constellation d'Hercule; d'autres disparaissent comme l'étoile Alpha de la Grande Ourse.

Les étoiles sont classées par grandeur suivant la force de leur éclat. Les étoiles de cinquième grandeur sont les plus petites que l'oeil nu puisse percevoir. Une étoile de première grandeur est deux fois

et demie plus lumineuse qu'une étoile de deuxième grandeur et ainsi de suite. En d'autres termes s'il fallait une minute de pose pour photographier une étoile de première grandeur, il faudrait deux minutes et demie pour en photographier une de deuxième grandeur.

Depuis longtemps la liste des étoiles de première grandeur a été dressée.

Il y a 38 astres de première grandeur; 99 de deuxième; 317 de troisième; 1,020 de quatrième et 2,865 de cinquième.

On a dénombré 9,082 étoiles de la sixième grandeur; 31,579 de la septième et environ 132,000 de la huitième.

Le nombre des astres double ensuite d'échelon en échelon.

Les calculs donnent, pour la quatorzième taille qui n'a pu être dépassée, 3,963,000 étoiles.

Le recensement total des étoiles qui composent actuellement la carte du ciel s'élève en tout à huit millions trois cent vingt-cinq mille étoiles con-

nues. Mais il nous reste certainement à explorer dans l'infini, des espaces incommensurables, auxquels succèdent d'autres espaces incommensurables.

Le grand astronome anglais sir Jeans parlant du fameux télescope du Mont Wilson a déclaré à la société Royale de Londres, que notre soleil appartenait à une famille d'étoiles dont le nombre peut être évalué à trente milliards. Pascal prétendait que le nombre probable des étoiles devrait être exprimé par le chiffre 2 suivi de 24 zéros, que le même nombre de grains de sable suffirait à couvrir toute la superficie de la France d'une couche de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur.

Devant la majesté de ces chiffres, le mot "infini" donne le vertige.

M. DESCHAMPS.

LISEZ L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

GE MAZDA

Eclairage

Le luxe le moins dispendieux que vous puissiez vous payer. Le plus coûteux dont vous puissiez vous priver!

Rien n'est plus important que d'avoir un éclairage suffisant pour chaque usage. Un éclairage défectueux, ou insuffisant a causé nombre d'accidents et de défauts visuels. Un bon éclairage réduit la tension visuelle, permet de faire un meilleur travail et est, en tout temps, une sauvegarde contre les accidents.

Les lampes "Edison Mazda G-E" constituent le couronnement de la fabrication des ampoules électriques. Voyez à ce que votre domicile, votre bureau ou votre usine soient entièrement munis de ces lampes... il existe une lampe Mazda pour chaque usage.

The SHAWINIGAN WATER & POWER Company

L'hon. M. Godbout à Mégantic

Le ministre de l'agriculture adressera la parole à la prochaine convention de l'Industrie Laitière.

LE PROGRAMME

La Société d'Industrie Laitière de la province de Québec tiendra sa 53e convention annuelle les 10 et 11 octobre à Mégantic, comté de Frontenac.

Le programme de ces deux importantes journées vient d'être définitivement adopté par les directeurs de cette société. En communiquant les détails à la presse, M. Alexandre Dion, secrétaire de l'organisation, a déclaré: —

"Nous anticipons une assistance considérable. Notre convention siégera cette année dans un district où l'industrie laitière a fait des progrès remarquables depuis quelques années, et le programme des séances devrait intéresser non seulement nos inspecteurs de beurrierie et fromagerie et nos invités spéciaux, mais tous les cultivateurs en général qui voudront y assister et se mettre au courant des développements accomplis au cours de l'année dans le domaine de cette industrie essentielle".

La convention s'ouvrira le mercredi, 10 octobre, par une messe qui sera célébrée à huit heures en l'église paroissiale. Il y aura des séances de travail et de discussion dans l'avant-midi et l'après-midi. Les sujets au programme seront: — Classification du beurre et du fromage; l'industrie laitière; la Coopérative Fédérée; amélioration des pâturages; le bon et le mauvais laitier et la production économique du lait.

La séance la plus importante de la convention sera ouverte le même soir, à 7 h. 30, par une adresse de bienvenue par le maire de Mégantic, M. J.-E. Letellier, à laquelle répondra M. J.-H. Crépeau, président de la société. Les autres orateurs seront l'honorable Adélar Godbout, ministre de l'Agriculture, qui aura d'intéressantes choses à dire aux cultivateurs sur la politique de son département à l'égard de l'industrie laitière; M. Samuel Gobeil, député fédéral, M. L'abbé A. Bonin, curé de Mégantic, et M. H.-L. Gagnon, député provincial.

Le lendemain, trois séances auront lieu, dont l'une sera marquée par l'élection des officiers pour le terme 1934-35. Plusieurs travaux seront présentés concernant l'amélioration du beurre, l'hygiène de la beurrierie, la fabrication du fromage, la statistique de l'industrie laitière, la Commission d'Industrie Laitière de la province, etc. A la séance du soir, Mlle Estelle Leblanc, conférencière du ministère de l'Agriculture, parlera du "Lait dans l'alimentation". Des vues animées accompagneront cette conférence.

Toutes les séances seront gratuites et le public est cordialement invité à y assister.

GIN CANADIEN

FABRIQUÉ SELON UNE ANCIENNE FORMULE HOLLANDAISE.



Pas un mélange mais un produit de distillation directe. Quatre fois rectifié pour lui assurer pureté et force.

10 oz \$1.00
26 oz \$2.30
40 oz \$3.30

CROIX D'OR
melchers
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTREAL ET BERTHIERVILLE

L'HIRONDELLE ET LE CHAT

Savez-vous pourquoi les chats se lavent la figure après le repas?

Non? Eh bien voici: Un jour, dit-on, une hirondelle fut attrapée par un chat. Le pauvre oiseau au moment où son ennemi allait le croquer, lui dit:

—Les messieurs se lavent toujours les mains avant le dîner.

—Vraiment! dit le chat, qui se piquait d'être un gentleman. Et il procéda à sa toilette.

Pendant ce temps l'hirondelle prit son vol.

Depuis ce jour, le chat jura qu'il ne se laverait plus le museau avant le dîner, mais après seulement.

P.-O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures. Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL
Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse
Entrepreneur-Electricien Licencié

SAINT-JUSTIN, P. Q.

ALBERT TRUDEL

ÉPICIER

St-Barthélemi, P. Q.

Je viens justement d'ouvrir un nouveau magasin à l'ancienne place de Mme Joseph Gervais.

Mon stock est au complet et mes prix très modérés.

BIENVENUE A TOUS.

BELL TEL.: 49

J. Théo Chevalier

Huissier, Cour Supérieure.

Solliciteur de Comptes, Billets, Jugements, Dettes de livres, etc.

34 rue Notre-Dame,

LOUISEVILLE, P. Q.

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m. à 9 p.m.

Dr ROBERT TRUDEL
DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas

38 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

Téléphone 117.

G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

BUVEZ

Coca-Cola

Délicieux et Rafraichissant.

Dépositaires autorisés

D. LAFONTAINE & FILS

Embouteilleurs de liqueurs douces.

TEL.: 23

39 Notre-Dame, Louiseville.

T'a'pas ?



TROUBLES des BEBES Soulagés!

"Mes 4 enfants n'ont jamais pris d'autre remède que les Tablettes Baby's Own, et j'en ai même jamais été obligée de consulter un médecin." C'est ce qu'écrit Mme Harry Pilmer, de Cumberland Bay, N.B. Quand un bébé ou un jeune enfant perd l'appétit, souffre d'insomnie, de rhume, de coliques, de mauvaise digestion, de diarrhée, a une langue chargée ou perce des dents, les Tablettes Baby's Own le soulageront promptement. 25c dans toutes les pharmacies. F 208

TABLETTES BABY'S OWN
du Dr. Williams

Dites simplement -
"Bière

BLACK

HORSE

Dawes, S.V.P."

Nouvelles Locales

— Une excellente manière de rendre votre journal intéressant, c'est de lui communiquer toutes les nouvelles que vous connaissez. Si vous avez des visiteurs, si l'on vous fête, si vous partez en voyage, si vous êtes témoin d'un accident, un coup de téléphone à votre journal et non seulement vous lui rendez service, mais vous faites plaisir à vos parents et à vos amis qui prennent le plaisir à lire ce qu'il vous concerne.

C'est avec plaisir que nous saluons l'arrivée de notre nouveau vicaire, M. l'abbé Hermann Morrisette, autrefois vicaire à Ste-Thècle, Ctd. de Champlain. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

M. Joachim Poitras, de St-Gabriel de Brandon, Inspecteur des Ecoles, était dans notre paroisse cette semaine, pour y faire la visite des écoles, et s'est aussi rendu visiter nos ateliers.

M. Albert Plouffe est maintenant rendu à sa nouvelle demeure, dans le logis appartenant au Notaire J.-E. Langlois, et auparavant occupé par le Dr Raymond Lamarche. Ce dernier demeure maintenant à St-Thomas de Joliette.

M. et Mme Antonin Gagné, M. Jacques Harnois ainsi que Mlle Marie-Jeanne Gagnon, sont allés à Montréal, dimanche, en auto.

M. Théo. Désy Jr., de St-Tite-Ville, et sa famille, étaient de passage à St-Justin, dimanche dernier.

Mardi soir dernier, avait lieu dans la Salle Paroissiale, une partie de cartes, en même temps qu'une soirée récréative, organisée par la direction du Club de Tennis, afin de se procurer les fonds nécessaires pour illuminer le terrain, et y faire d'autres réparations. Cette soirée fut des mieux réussies, et un grand nombre de beaux cadeaux furent distribués aux vainqueurs. — Nous en remercions sincèrement les donateurs.

Un accident est arrivé mercredi, chez M. Xavier Gagnon, alors que le petit garçon d'Arthur Gagnon, âgé de deux ans et demie seulement, est tombé dans un bassin d'eau bouillante, et fut gravement brûlé. Le Dr Roland Bernèche, de Maskinongé fut appelé sur les lieux aussitôt.

MM. Eugène LeBeau, Charles Trotochand et Joseph Vertefeuille, sont allés aux Trois-Rivières, dans le cours de la semaine.

M. Auguste Chapdelaine, de Montréal, est venu passer quelques jours de vacances, chez ses soeurs, Mlles Chapdelaine.

MM. Georges Bonin et Roland Doucette étaient à St-Justin, mercredi, par affaires.

Mlle Flore Paquette, passe actuellement une quinzaine à Montréal.

Mlle Irène Paquet nous est revenue après une promenade d'un mois passé dans la famille de son oncle M. David Pâquet, d'Albany, N. Y. Durant son séjour aux Etats-Unis, elle a visité de nombreux parents et amis dans les villes de Troy, Cohoes, Amsterdam, Schenectady et Athens, et a fait de fréquentes et longues courses d'auto dans les états du Vermont et du Massachusetts. Ses promenades dans les Montagnes Vertes du Vermont, les Berkshires du Massachusetts, les Adirondacks et les Catskills de New-York, l'ont surtout enthousiasmée. Elle garde un bon souvenir de l'hospitalité généreuse des "gens des Etats", et est tout à fait enchantée de tout ce qu'elle a vu, particulièrement le Musée de l'Etat de New-York, le Capitole, et le bâtiment des employés de l'Etat haut de 34 étages, dussommet duquel elle a pu contempler la ville.

Mlle Adrienne Dupont, de Lachine, le Dr A. St-Pierre, de Montréal, étaient de passage chez les Mlles Chapdelaine, dernièrement.

BAPTEME.
Le 10 octobre: — Marie, Florette, Pierrette, fille de Philorum Bernèche, et de Irène Michon. Parrain et marraine: M. Régis Morin et Marie-Alma Bernèche.

REUNION.
Ces jours derniers, un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. et Mme Nap. Gaboury, pour une journée de brayage il y eut aussi à cette occasion une agréable soirée: y ont pris part: M. et Mme Nap. Gaboury, M. Vve André Carufel, M. et Mme J. E. Langlois, M. et Mme Joseph Vermette, M.

et Mme Jos. Livernoche et leur fillette Fernande, de Louiseville, M. et Mme Azarias Gagnon et leurs enfants Jeannine et Jean-Jacques, Mme Stanislas Gaboury, de Maskinongé, M. et Mme Arthur Carufel et leur fillette Rollande, M. et Mme Donat Carufel, Mme Oscar Paquette, Mme Willie Carufel, M. Walter Carufel, tous de St-Justin, M. Alphonse Hébert, voyageur de la maison Bélanger de Québec. Mlles Noëlla Gaboury, M. Gabriel Gagnon, Léona Gaboury, Pierre Villeneuve, Gertrude Vouligny, Oscar Paquette, Aline Villeneuve, Perre-Aimé Dugré, Alice Villeneuve, de St-Justin, David Gaboury, Jeanne Gaboury, Raoul Gaboury, Irène Gaboury, Henri-Paul Lemyre, Marie-Rose Gaboury, Gabrielle Gaboury, Jean-Baptiste Cournoyer, Maskinongé, Flore Paquette, Irénée Bellemare, Laurette Carufel, Rolland Lafrenière, Léa Gagnon, Hervé Masson, Bella Masson, Maurice Villeneuve, Béatrice Vermette, Jeannette Carufel, Lucille Gaboury, Léonard Carufel, Léodor Morin, Florent Vermette, Maurice Carufel, Lucien Lefebvre, Denis Carufel, Aimé Gaboury, Paul Gagnon, Lucille Carufel, Madeleine Gaboury, Bertrand Gaboury. Il y eut chants et musique ils se sont tous retirés une heure assez avancée emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

UNE INVITEE

ACCIDENT MORTEL A ST-VIAEUR D'ANJOU

Mlle Marie-Jeanne Ross, 22 ans, de Maskinongé a perdu la vie dans un tragique accident d'automobile dans la nuit de lundi à mardi, en face de l'Eglise de St-Viateur d'Anjou.

Accompagnée de quatre jeunes hommes et de deux jeunes filles, Mlle Ross revenait de Berthierville où tous étaient allés reconduire des mariés.

Arrivés en face de l'Eglise de St-Viateur, le conducteur de l'auto dans laquelle était Mlle Ross fut ébloui par les phares d'une voiture venant à leur rencontre et la machine alla donner violemment sur un camion stationné le long de la route. Par suite du choc, Mlle Ross fut précipité hors de l'auto et se fracassa la crâne sur des poteaux de ciment qui longent la route à cet endroit.

Mandés d'urgence, les Drs R. Latourelle et E. Landry respectivement de Louiseville et de St-Barthélemy n'ont pu que constater la mort. Le coroner A. Laurendeau de St-Gabriel a rendu mardi avant-midi un verdict de mort accidentelle.

Les compagnons de la victime s'en sont tirés avec des contusions insignifiantes. Ces derniers étaient A. Plourde, garagiste de Louiseville, A. Croisetière, L. Lesage, Mlles G. et R. Adam ainsi qu'un autre individu dont le nom n'a pas été divulgué.

ACCIDENT D'AUTO

Un accident qui aurait pu avoir des suites mortelles est arrivé, vendredi, à Berthierville. M. Wilfrid Barrette de cette paroisse revenait, accompagné de son fils, de traire ses vaches sur une ferme qu'il possède en dehors de la ville. A un mille de notre localité, une automobile surgissant par en arrière frappa à pleine vitesse la voiture dans laquelle ils se trouvaient et les précipita à une distance assez considérable. Le propriétaire de l'auto, M. Odilon Bédard de Joliette, se porta au secours des victimes. M. Barrette, père, reçut des blessures à une jambe et à la tête tandis que son fils reçut un coup violent sur la crâne. L'état du jeune Benoit a inspiré des

EN-ARCO MOTOR OIL
Essayez notre célèbre gasoline "White Rose" et nos huiles "En-ar-Co". Ces produits donnent toujours satisfaction.
Magasin W.-H. GAGNE, Saint-Justin, P. Q.

WHITE ROSE GASOLINE

COPYRIGHT 1934 CANADIAN OIL COMPANIES, LTD., TORONTO, ONT.

CIGARES WHITE OWL



5¢
IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED - MONTREAL

crainces au médecin mandé sur les lieux mais après une nuit de repos, le blessé semble maintenant hors de danger. La voiture où se trouvaient MM. Barrette a été entièrement démolie. M. Bédard, le conducteur de la machine qui causa la collision, attribua cet accident au fait qu'il fut ébloui par les phares d'une autre voiture venant en sens inverse.

HISTOIRE REGIONALE

Bon nombre d'études et de monographies, dont les auteurs avaient pour la plupart une ambition plus haute que celle de faire une oeuvre d'actualité, sont venues enrichir notre littérature historique à l'occasion des fêtes centenaires qui se sont déroulées sur divers points de la province de Québec: Gaspé, Ile d'Orléans, Trois-Rivières, Saint-Jérôme. On doit souhaiter que, les manifestations terminées, nos historiens continueront leurs recherches et nous donneront d'autres ouvrages du même genre.

Et ici, nous croyons utile, pour encourager ces investigations, de reproduire un article très au point publié par un journal de Montréal aujourd'hui disparu mais qui a joué un rôle de premier plan pendant toute la durée de sa longue carrière, la "Minerve". Voici cet article, inspiré par la décision prise par la fabrique de Saint-Augustin de Portneuf de faire écrire l'histoire de cette paroisse et qui marque lui aussi en quelque sorte un anniversaire puisqu'il a paru il y a cinquante ans, le 11 novembre 1884.

"Sur les cinquante paroisses que compte la province de Québec, disait la "Minerve", combien y en a-t-il dont l'histoire soit connue en dehors du cercle d'octogénaires qu'on trouve en chacune d'elles? Et, cependant, leur fondation et leur développement constituent plus que des épisodes dans l'histoire générale du pays. C'est tout notre passé en tant que vie nationale.

"Exhumer de l'oubli où ils ont été ensevelis jusqu'aujourd'hui les noms des hardis pionniers qui ont ouvert à coups de hache dans la forêt un chemin à la civilisation, c'est acquitter une juste dette. Les offrir comme modèles à la génération présente, c'est assurer la perpétuité des traditions qui nous ont fait ce que nous sommes. Obligation morale, intérêt, tout nous invite à un retour sur le passé.

"La grande histoire ne peut être entreprise que par des hommes ayant toutes les qualités d'écrivain. Celle restreinte dans ses proportions, plutôt chronologiques que philosophiques, et qu'on appelle "relations", "mémoires", peut et doit même être tentée par tous ceux qui, à défaut de plume,

ont un crayon.

"Les livres ne sont que des feuillets joints ensemble. Que chaque paroisse fasse tenir son passé dans un feuillet, et notre bibliothèque nationale s'enrichira d'un livre de quelques milliers de pages, l'un des plus beaux qui auront jamais été livrés à la postérité."
"La Presse".

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque semaine. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces. — Vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 25 cts.; un centin par mot additionnel. Cinq insertions pour le prix de quatre

DORICO POUR VOTRE TEINT

Débarassez-vous de ce teint hâlé maintenant que les soirées d'automne et d'hiver vont commencer. Pourquoi payer un prix élevé pour des lotions brevetées quand vous pouvez en préparer vous-même facilement et économiquement. Nous vous fournissons la formule Dorico sur réception de .50¢. La Compagnie Doricoste, 10 Devonshire, St-Lambert.

A SACRIFICE

PROPRIETE A VENDRE

5 logements paroisse St-Pierre Claver, Montréal. Téléphone: Amherst, 9356.

A VENDRE

Joli cheval gris à vendre, (ambleur) avec voitures d'été et d'hiver. S'adresser à A. MIRBAULT, Hôtel Régat, St-Cathbert, P. Q.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN LICENCIÉ

INSTALLATION DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS
Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE
42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Tél. Bell 35-r-31

Richard Lessard B. C. L. NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, Comté de Maskinongé

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situés dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

Dr Raymond Lamarche

Ex-interne des hôpitaux de Montréal New-York & Boston.

Traitements spéciaux à l'électricité.

SPECIALITE: Maladie des femmes et des enfants.

Saint-Thomas, P. Q.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMHERST 5982

Docteur A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

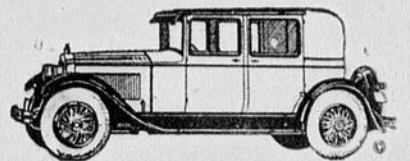
Entrez et sonnez

MONTREAL.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES
Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.
ST-BARTHELEMI, — P. Q.

TAXI



Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

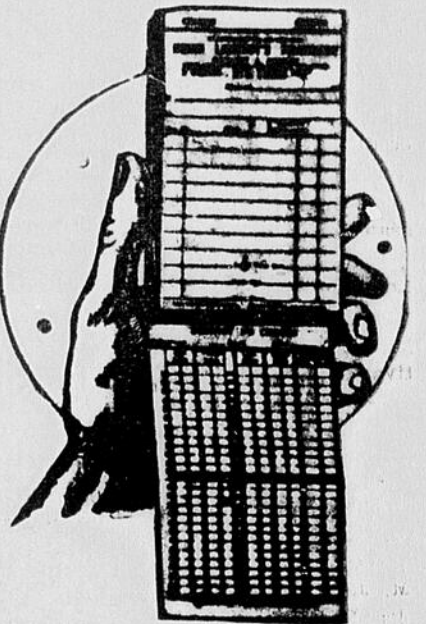
Service rapide — Jour et Nuit

Nap. S. de Carufel & Fils,

Tél. 29 Pont Maskinongé

CALENDRIERS

LIVRETS de COMPTOIR



Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS de COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

L'Echo de Saint-Justin,

SAINT-JUSTIN, QUE.

QUEL EST L'ABONNE...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouveau abonné à l'Echo de Saint-Justin. Pour réussir il n'y a qu'à vouloir

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'ALDER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE.

Il y a quinze ans-- et maintenant

Il y a quinze ans le Canada lançait celui de ses emprunts de guerre qui eut le plus grand succès. L'enthousiasme national était à son comble, les affaires étaient on ne peut plus florissantes et l'argent abondant. On compta près de 800.000 souscripteurs à l'Emprunt de la Victoire de 1919 dont la réussite dépassa les espérances les plus hardies. On croyait généralement, alors, que le peuple souscrivait uniquement pour aider le Canada, c'était aussi parce que le placement était bon et le taux de l'intérêt à 5 1/2% fort attrayant.

Aux porteurs des titres de cet Emprunt de la Victoire de 1919 échéant le 1er novembre, le Canada offre l'occasion de prolonger leur placement en échangeant leurs obligations contre celles de l'Emprunt de Remboursement de 1934. Il n'existe aucun doute que la majorité des porteurs de titres convertibles appréciera le privilège qui leur est aujourd'hui offert. La stabilité des fonds d'Etat canadiens, au cours des dernières années, alors que le public épargnant subissait des lourdes pertes et passait par des angoisses indicibles, démontre de façon concluante qu'il n'y a pas de placement plus sûr qu'un titre du Gouvernement canadien. Dans tout placement il est essentiellement important de s'assurer toute la sécurité possible et l'assurance d'un revenu fructueux. Par conséquent la solidité inébranlable des obligations du Canada et un rendement d'intérêt aussi attrayant que celui offert par les nouvelles obligations de remboursement devraient engager ceux qui possèdent des titres convertibles et ceux qui ont de l'argent à placer à ne pas laisser échapper cette occasion et à souscrire promptement dans toute la mesure de leurs moyens.

Le rosaire, dévotion de bonne femme

C'est du chapelet que l'on entend dire cela parfois.

Dévotion de bonnes femmes. Peut-être? Et ce n'est pas une mauvaise recommandation.

Il y a, grâce à Dieu, beaucoup de femmes qui sont bonnes et le chapelet n'y nuit pas.

Mais c'est aussi une dévotion de grands hommes que le chapelet.

St. Dominique qui fonda l'ordre des Frères Prêcheurs n'était pas une bonne femme.

Et St. Ignace, qui fonda les Jésuites, n'était pas non plus, une femmelette sans énergie.

Ils ont fait quelque chose dans le monde. Ils disaient le chapelet, et leurs religieux le disent, le portent à leur ceinture.

St. François d'Assise disait son chapelet, St. François de Salles, St-François-Xavier, qui convertit le monde, St. Vincent de Paul, St. Alphonse de Liguori, St. Léonard de Port-Maurice, le saint Curé d'Ars, au seul point de vue humain sont des hommes dont l'histoire s'occupe et s'occupera un peu plus que toutes les têtes fortes qui dénigrent le chapelet.

Mais ce sont des saints ceux-là. Voulez-vous des rois?

St. Louis roi de France, n'était pas ce qu'on appelle une femmelette. Chaque jour, il récitait 50 Ave Maria et faisait à chacun d'eux une genuflexion.

Edouard III d'Angleterre, offrait un chapelet en cadeau à celui qui l'avait vaincu dans un tournoi.

Charles le Téméraire, disait son chapelet en allant au feu.

Et Bavard, et Turenne, et Condé, des soldats ceux-là, et des vrais, récitait leurs chapelets.

Dévotion de bonnes femmes,

oui, et des grands hommes aussi.

Les Vendéens qui n'étaient pas des lâches, portaient l'image du Sacré-Coeur sur leur poitrine et le chapelet autour de leur cou.

Le Maréchal Bugeaud disait son chapelet au feu du bivouac. Le commandant Marceau le récitait sur la dunette de son navire Lamoricière et De Sonis et Garcia Moreno et beaucoup d'autres ministres avaient cette dévotion de bonnes femmes.

Et je ne dis rien des grands peintres, ni des grands musi-

ciens, Michel-Ange, Haydn, Glucke.

Le célèbre Docteur Récamier disait son chapelet pour obtenir la guérison de ses malades quand il trouvait la médecine impuissante: ce qui arrive.

Et Veillot, le chevalier de la plume, le batailleur catholique contre toute la chiennaille d'enfer était autre chose qu'une bonne femme, était un fervent du rosaire.

Et Léon XIII, le grand Pape, la plus belle intelligence peut-être de toute le XIXe siècle, disait son chapelet. Il a écrit sur la Ste-Vierge de nombreuses

encycliques imprégnées de la plus tendre dévotion.

Cette dévotion n'est donc pas seulement une dévotion de bonnes femmes. Elle est une dévotion d'homme dans toute la force du mot.

CA Y EST

Voilà cinquante ans, le professeur américain Houston faisait, à Brooklyn, devant un auditoire considérable, les prophéties suivantes touchant l'électricité:

"Avant peu d'années les engins à vapeur seront disparus et remplacés

par des moteurs électriques; le grand problème de la navigation aérienne sera résolu par le moyen de l'électricité; l'on pourra produire de la lumière électrique sans chaleur; l'électricité sera employée sur une grande échelle dans la médecine, elle servira à guérir un grand nombre de maladies et à prolonger considérablement la vie humaine".
Ca y est!... et encore plus.

— Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de St-Justin; un homme de 45 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.



Eparquez 1000 heures par an pour votre loisir. Echangez votre vieux poêle démodé pour un poêle électrique propre, moderne, commode, et dispensez-vous pour toujours de la sale corvée de faire les feux.



PLAN SPECIAL DE "LOYER-ACHAT"
Demandez tous renseignements à n'importe quel représentant de la

The Shawinigan Water & Power Co.
COMMERCIAL AND DISTRIBUTION Dept.